

# Une culture en danger

**BIODIVERSITÉ** La Fédération suisse des producteurs de céréales se préoccupe du recul des surfaces cultivées en colza. Une problématique qui touche aussi la région. En cause, les restrictions liées aux produits phytosanitaires.

## BROYE/BROYE-VULLY

Il n'y a pas que l'hirondelle qui fait le printemps. Les champs de colza, reconnaissables à leurs fleurs jaunes, y participent aussi et font vite oublier le brouillard régnant dans la Broye durant l'hiver. Or, les surfaces cultivées dédiées à cette crucifère diminueraient «de manière inquiétante en Suisse d'environ 11% par rapport à 2023», informe la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) dans un communiqué de presse. La cause de cette baisse serait liée aux restrictions des produits phytosanitaires luttant contre les ravageurs. Cette problématique touche aussi les agriculteurs broyards. Si l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) n'homologue pas de nouveaux produits, les agriculteurs risquent d'abandonner la culture de cette plante caractéristique de nos printemps, mais compliquée à soigner.

### De nombreux ravageurs

«Celui qui a peur des insectes, il ne faut pas qu'il pénètre ces jours dans mes champs de colza», plaisante à moitié David Bapst, agriculteur à Payerne. «Sur une de mes parcelles, c'est la catastrophe. On y trouve énormément de méligèthes.» Bien qu'ils ne mesurent que 1,5 à 2,5 mm, ces co-



A cause d'un manque de substances actives disponibles sur le marché, les agriculteurs risquent de réfléchir à deux fois avant de semer du colza. PHOTO BB

léoptères font des dégâts dans les cultures de colza. Ils apparaissent quand la plante est encore en bouton. Ils perforent celui-ci pour se nourrir. Résultat: la fleur ne pourra pas se transformer en fruit et la récolte de colza sera peu prometteuse. Pour lutter contre ces insectes ravageurs, David Bapst ne trouve pas de produits efficaces. «Nous avons le droit de travailler avec quelques produits phytosanitaires. Comme nous ne pouvons pas les varier suffisamment, les insectes deviennent ré-

sistants. Je comprends que l'on supprime les substances toxiques ou cancérigènes, mais aucune proposition de nouveaux produits n'est faite.»

Avant les attaques de méligèthes, le colza doit survivre à celles des altises qui s'en prennent aux premières feuilles de la plante. Ces insectes «peuvent causer de gros dégâts aux plantules et parfois entraîner la destruction complète de la culture», précise le communiqué de la FSPC. La meilleure protection contre les altises

serait le traitement des semences qui «nécessite une quantité de matière active moins importante que le traitement de surface». Après l'interdiction des insecticides de la famille des néonicotinoïdes, la FSPC avait proposé à l'OSAV d'homologuer une autre matière active, le cyantraniliprole. «Une alternative intéressante pour les agriculteurs et l'environnement.» L'OSAV a rejeté cette demande, bien que cette substance active soit autorisée dans certains pays de l'Union européenne.

### Agriculteurs démunis

«S'il n'y a plus de moyens pour garantir une norme de production stable, c'est compréhensible que certains producteurs abandonnent la culture du colza. Aujourd'hui, les conditions ne sont pas optimales non plus pour produire du colza bio», explique Frédéric Ménétrey, directeur d'Agri Fribourg. «Pourtant, le colza reste une culture intéressante. Elle produit de bons rendements et permet une diversification dans la rotation des cultures.»

«On peut encore arriver à des résultats satisfaisants, si on suit bien la culture du colza. Cela demande un investissement plus conséquent de la part des agriculteurs de plus en plus démunis pour produire ces graines sans produit phytosanitaire. S'il est possible d'estimer la perte de surfaces cultivées en Suisse, nous ne savons pas encore par quoi les agriculteurs ont remplacé la culture du colza. La perte de production entraînera alors l'importation de colza étranger», souligne le directeur de la FSPC Pierre-Yves Perrin.

Selon Agristat, le service statistique de l'Union suisse des paysans (USP), plus de 25 000 hectares de surfaces agricoles ont été consacrés à la culture du colza en 2023.

■ MARTINE MACHY

## Moudon

### Déclaration d'impôt

Mercredi 16 avril, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, à la salle de la Douane, il sera possible de trouver de l'aide pour remplir sa déclaration d'impôt. L'Avivo (association de défense des rentiers AVS/AI) se met à la disposition des rentiers et de toute personne ayant besoin d'un soutien. Sur rendez-vous au 021 320 53 93, à prendre le mardi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Participation financière selon le revenu et la fortune. Tarif minimal de 35 francs.

## Dompierre/VD

### Bientôt la chasse aux œufs

Samedi 19 avril, de 10 h à 12 h, l'Association infrastructure villageoise organise une chasse aux œufs pour petits et grands. Le départ a lieu sur le parking de la grande salle. Inscriptions jusqu'au 13 avril. Prix: 10 fr./5 fr. pour les membres. Infos et inscriptions par message: 079 645 77 09 ou associationvillageoise@hotmail.com

## Valbroye

### Recensement des hirondelles et martinets

La Municipalité de Valbroye a accepté de s'engager pour le plan d'action communal en faveur des hirondelles et des martinets avec le soutien du Groupe broyard des recherches ornithologiques (GBRO) et de bénévoles. Première étape: inventaire dans chaque village, les sites et bâtiments abritant ces oiseaux. Les habitants sont priés d'annoncer toute colonie au greffe municipal par mail (greffe@labroye.ch).

## Avenches

### Le parc Guisan à nouveau à l'enquête

Refusé en 2016 puis en 2023, le projet du Parc Général Guisan, à Avenches, avait finalement été approuvé par le Conseil communal le 13 février dernier. Il comprend la mise en valeur du buste du général, l'aménagement du parc commémoratif, l'extension des espaces verts en direction de la tour du Vully et la réhabilitation des WC publics déjà existants. Une mise à l'enquête complémentaire court depuis mercredi dernier et jusqu'au 8 mai. Il devrait voir le jour au printemps 2026. Son coût est estimé à 799 000 fr. avec des subventions de 200 000 fr. environ, dont 25 000 fr. de la Société de tir des bourgeois d'Avenches, 20 000 fr. d'Avenches Tourisme et 100 000 fr. de la Fondation Général Henri Guisan.

## Granges/Marnand

### Giron de la Broye 2026

En 2026, la jeunesse de Granges-Marnand organisera le Giron de la Broye. Elle est à la recherche de bénévoles et de partenaires. Vendredi 11 avril, à 19 h, à la grande salle du Centre Sous-Bosset, elle invite les habitants et les personnes intéressées à une séance d'information. Moment convivial autour d'un apéritif.

## Combremont

### Recherches de bénévoles

Les inscriptions au bénévolat pour le giron de la Broye 2025 organisé par les jeunes de Combremont-le-Moyen sont ouvertes. Infos: 079 157 83 81 ou benevoles@combremontlemoyen2025.ch. Inscriptions: combremontlemoyen2025.ch/benevolat

## L'engagement fort des pompiers

**RAPPORT** Les pompiers du SDIS Haute-Broye sont venus nombreux pour assister à la présentation des activités engagées en 2024. L'état-major a mis l'accent sur les nombreuses formations suivies par leur troupe.

## CHESALLES/MOUDON

Après les mots d'accueil et les remerciements d'usage à l'ouverture de la présentation du rapport 2024, Luc Grandjean, commandant du SDIS (Service de défense contre les incendies et de secours) Haute-Broye a laissé la parole à Fabrice Duperrex, chef opérationnel. «Les exercices de préparation à l'irréparable ont insufflé la rigueur et l'esprit d'équipe. C'est grâce à l'engagement de nos sapeurs durant les formations que nous pouvons assurer un service de qualité à nos concitoyens», s'est-il félicité en passant en revue les formations indispensables pour répondre efficacement aux situations d'urgence. «Dans l'ensemble, pour le SDIS Haute-Broye, DAP (détachement d'appui) et DPS (détachement de premier secours) confondus, plus de 5200 heures ont été consacrées à la formation.»

Saluant les formateurs pour leur travail, Fabrice Duperrex a rappelé que le SDIS Haute-Broye organise plus de 20 jours de cours ECA et fournit également des instructeurs fédéraux. «Une expérience qui permet de développer des compétences de gestion et de leadership.»



L'état-major du SDIS Broye-Vully, de g. à dr., Nicolas Duperrex, chef logistique et commandant, Vivien Vassaux, chef APR (appareils respiratoires) et instruction DPS (détachement de premier secours), Amaelle Champion, quartier-maître, Fabrice Duperrex, chef opérationnel, Luc Grandjean, commandant, Sandy Hennemann, administration, et Christelle Cornu, cheffe instruction DAP (Détachement d'appui). PHOTO LUD

### L'union fait la force

La solidarité et la volonté d'entraide envers les collègues des SDIS partenaires et les bataillons Sud et de la Broye du canton de Fribourg sont admirables, s'est réjoui Luc Grandjean. «Cette collaboration est essentielle dans la gestion des situations d'urgence. Elle permet de mutualiser les ressources et les compétences. Elle renforce également les liens de confiance au sein des SDIS.» «Cette interopérabilité est rendue possible par des formations communes, du matériel standardisé et un positionnement stratégique des moyens», a développé le major David Perez-Rejon, inspecteur SDIS-ECA.

«Un immense merci pour votre dévouement. Vous êtes des héros qui courent vers le danger, il vous faut du courage, du sang-froid et un esprit d'équipe. Vous êtes essentiels», a déclaré Sylvain Schüpbach, municipal à Lucens

et président du Codir, venu apporter les salutations de la Municipalité de Lucens. Le SDIS Haute-Broye a rendu hommage à ses sapeurs-pompiers, vétérans, jubilaires, retraités sapeurs après 20 à 37 ans de service, aux nouveaux incorporés et promus.

### En quelques chiffres

Au 31 décembre 2024, le SDIS comptait 195 sapeurs, dont 20 femmes, 77 sapeurs DPS, 123 sapeurs DAP.

Vingt personnes ont participé à la soirée d'information de novembre. Huit d'entre elles ont souhaité poursuivre l'aventure. Parmi les jeunes sapeurs-pompiers, 3 JPS ayant passé la flamme 3 continuent leur carrière.

L'année 2024 a été marquée par une diminution des interventions de 31%.

■ LUDMILA GLISOVIC

## Réfléchir au territoire



L'étude préliminaire pourra identifier les enjeux et les problèmes principaux sur le territoire communal. PHOTO MM

**AMÉNAGEMENT** Le Conseil général a validé un crédit pour une étude préliminaire en amélioration foncière.

## VILLARZEL

Réfléchir aux améliorations foncières sur son territoire est un objectif que la Municipalité de Villarzel veut encore peaufiner dans son programme de législation 2021-2026. Lors de la séance du lundi 7 avril, le Conseil général a validé le préavis concernant l'octroi d'un crédit de 30 000 francs. Celui-ci permettra à la Municipalité de mettre en œuvre une étude préliminaire en amélioration foncière.

### Territoire communal

Le préavis indique qu'une vaste partie du territoire communal n'a pas connu de procédure d'amélioration foncière, en particulier Sédailles. Grâce aux résultats de l'étude préliminaire, la commune pourra «prendre des mesures d'aménagement ou de gestion foncière adaptées aux besoins du territoire, notamment

de procéder à un remaniement parcellaire», précise le préavis.

Estimée à 60 000 fr., cette étude sera financée à 50% par le canton et la Confédération.

### Prochaine législature

Pour la législature 2026-2031, le Conseil général a confirmé le fonctionnement politique actuel de la commune, c'est-à-dire une Municipalité avec cinq membres et un Conseil général.

### Préavis reporté

La construction d'une nouvelle grande salle à Sédailles ne se fera pas prochainement. «En raison de différends avec le service cantonal de sécurité civile sur le financement des abris, mais aussi en raison des turbulences des marchés financiers mondiaux, la Municipalité a retiré le préavis concernant la grande salle. Nous souhaitons nous donner quelques semaines pour évaluer la situation et prévoyons, en l'état actuel, de présenter un nouveau préavis en juin», explique le syndic Max Blaser. MM